

Convocation du 17 novembre 2022

Délibération 2022-05-02

L'an deux mille vingt deux, le vendredi 25 novembre à 16h30, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Château de Valençay se sont réunis, sous la présidence de Monsieur Claude DOUCET

Etaient présents : Mireille Duvoux, Michel Bougault, Claude Doucet, Gilles Branchoux, Marie-France Martineau, Dominique Gabillon, Pascal Doucet

Etaient excusés : Jean-Yves Hugon

Ont donné pouvoir : Nadine Bellurot à Mireille Duvoux et Gil Avérous à Claude Doucet

OBJET : CONVENTION DE SERVITUDE ENEDIS

ENEDIS doit assurer le raccordement en énergie électrique du C5 – Rue de la Basse Cour et sollicite la création d'une servitude sur la parcelle du Château de Valençay Section E - N°0171 pour la pose d'une canalisation souterraine d'un mètre de large sur une longueur totale d'environ 2 mètres et d'encaster un coffret afin d'implanter le compteur et les réseaux liés. La présente convention a donc pour objet d'autoriser ENEDIS à créer ce réseau et la servitude correspondante sur la parcelle du Château de Valençay. A titre de compensation forfaitaire, ENEDIS s'engage à verser une indemnité unique et forfaitaire de vingt euros (20€).

Si cette proposition vous convient, je vous invite à adopter la délibération suivante :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°2004-E-3667 du 7 décembre 2004 modifié, portant création du Syndicat Mixte du Château de Valençay,

Considérant le projet de convention de servitude ci-annexé,


Considérant que le quorum est atteint,

Décide, à l'unanimité,

Article unique : La convention de servitude concernant le raccordement en énergie électrique du C5 – Rue de la Basse cour sur la parcelle du Château de Valençay Section E – N°0171 ci-annexée est approuvée. Le Président est autorisé à signer ladite convention.

Certifié exécutoire
Transmis à la préfecture le
Publié affiché ou notifié le
Le Président,

Fait et délibéré les jour, an et mois susdits
Pour extrait conforme,
Le Président,
Claude DOUCET.


La secrétaire de séance,
Marie-France MARTINEAU